

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
Au
Moniteur
belge***10171066***

TRIBUNAL DE COMMERCE

10-11-2010

Greffe
NVELLES

N° d'entreprise : 0456.601.269

Dénomination :
(en entier) : SOFIX

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue d'Angoussart 40 – 1301 BIERGES

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS**Texte :**

Il résulte d'un procès-verbal reçu par le notaire Albert J A N S S E N à Tienen le 7 octobre 2010 : "Geregistreerd te Tienen I op 11 oktober 2010. Zeven bladen geen verzending Reg 5 Boek 725 blad 66 vak 7. Ontvangen : vijf en twintig euro. De Ontvanger (Get.) De ea inspecteur R. De Haes" que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme "SOFIX", dont le siège social est établi à 1301 Bierges, Rue d' Angoussart 40, a décidé à l 'unanimité :

- de déplacer le siège social de la société de 1301 Bierges, Rue d'Angoussart 40 à 3300 Tienen (Oplinter), Ganzendries 204, à compter de ce jour et de modifier l'article 2 des statuts
- d'élargir l'objet social en y rajoutant le texte suivant et de modifier l'article 3 des statuts:

"...

- *location de biens immobiliers (location de biens résidentiels et commerciales)*"

- de traduire les statuts en néerlandais, vue la décision prise ci-dessus et conformément aux dispositions du décret du 19 juillet 1973.

- d'accepter la démission:

- comme administrateurs de:

- *Monsieur Nicolas MOORKENS, demeurant à Bierges, Rue d 'Angoussart 40

- *Madame Nathalie KRUG, demeurant à Bierges, Rue d' Angoussart 40

- Et comme administrateur délégué de Monsieur Nicolas MOORKENS, prénommé,
Le nombre d'administrateurs a été fixé à deux.

- Sont appelés aux dites fonctions:

- La société Anonyme Garage Alexander, ayant son siège social à Tienen, Ganzendries 204 et madame Sofie DEBOT, demeurant à Tienen, Ganzendries 204.

Pour extrait analytique.

(Sig.) Albert JANSSEN, Notaire

Déposés également : Expédition du PV; procuration; coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2010 - Annexes du Moniteur belge